N°4515
Entrée le 21.07.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 22.07.2026
Chambre des Députés

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 21 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures et à Madame la ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Sur l'A3 (autoroute Luxembourg-Dudelange-France), les radars de contrôle du respect du covoiturage sur les troisièmes voies ne sont toujours pas en service.

Or, ces voies sont non seulement utilisées par les autobus et véhicules transportant au moins deux passagers, mais aussi par de nombreux automobilistes et motocyclistes circulant avec le seul conducteur à bord.

Alors que, pendant la phase test, aucun avertissement taxé n'est émis par le système de contrôle automatique, Madame la Ministre avait récemment annoncé des contrôles « à titre préventif » par la Police concernant l'usage de la voie de covoiturage.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes :

- Est-ce que ces contrôles « préventifs » sont, le cas échéant, accompagnés de procès-verbaux ?
- Si effectivement les contrôles « à titre préventif » sont accompagnés de sanctions, nous aimerions savoir des membres du gouvernement combien de chauffeurs ont été verbalisés par la Police depuis la mise en service des troisièmes voies ?
- Quand est-ce que nous pouvons nous attendre à la mise en service du nouveau système CITA, permettant une plus grande réactivité sur cette autoroute ?
- En cas de bouchons causés par des colonnes de camions ou d'autres incidents exceptionnels, Madame la ministre de la Mobilité et des Travaux publics envisage-t-elle toujours d'ouvrir temporairement et à titre exceptionnel la troisième voie à tout le trafic « afin de garantir la fluidité du trafic » ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Dan Biancalana
Député

#ZESUMMEN

Groupe parlementaire du LSAP
34, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Tél: (+352) 22 59 14-1
Fax: (+352) 22 59 14-82
lsap@chd.lu

lsap.lu